

FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE



RÔLE ET MISSIONS DE LA FBF

La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France. Elle compte près de 500 entreprises bancaires adhérentes de toutes origines (commerciales, coopératives ou mutualistes), françaises ou étrangères.

La FBF est en charge de trois grandes missions, que reflète son organisation en trois pôles :

ÉTUDES ET ACTIVITÉS BANCAIRES ET FINANCIÈRES (EABF)

Ce pôle regroupe l'ensemble des expertises professionnelles et anime les commissions et les comités de la FBF : banque de détail et banque à distance, banque d'investissement et de marchés, règles prudentielles et de contrôle, systèmes et moyens de paiement, juridique et fiscal...

Il assure la négociation et la coordination avec les pouvoirs publics, les administrations centrales et les autorités de régulation, au niveau français comme au niveau européen.

DIRECTION INFORMATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES (DIRE)

La mission de ce pôle est d'anticiper les évolutions de l'environnement politique, économique et social, de promouvoir le secteur bancaire et ses entreprises dans la société et d'assurer l'information de tous les publics de la banque.

Ce pôle est en charge des affaires publiques, tant sur le plan national que régional : relations avec le monde politique, les parlementaires, les médias, les consommateurs, les jeunes et le monde enseignant, les autres professions et associations...

Il assure la diffusion de l'information aux entreprises bancaires, notamment sur les nouvelles réglementations applicables ou en préparation et sur les travaux menés par la FBF.

AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES (AEI)

Ce pôle, installé à Bruxelles, assure :

- les relations avec les institutions de l'Union européenne et les organisations représentatives de l'activité bancaire et financière en Europe ;
- le suivi des questions internationales hors Union européenne et des relations avec l'ensemble des associations bancaires mondiales ;
- le suivi des dossiers spécifiques aux banques sous contrôle étranger implantées en France.

La FBF à Bruxelles

Avec un bureau de représentation, la FBF est présente à Bruxelles de façon permanente. Cette organisation marque l'importance des enjeux européens pour les banques françaises : plus de 70% des textes qui déterminent l'organisation des activités bancaires françaises sont désormais élaborés à Bruxelles. Elle montre également le rôle actif que la FBF entend jouer dans la construction d'une Europe bancaire et financière.

Cette présence sur le terrain permet à la FBF d'être en prise directe avec les nombreux acteurs bruxellois : institutions européennes (Commission, Parlement, Conseil), fédérations bancaires européennes, représentants des consommateurs...

L'ensemble des experts de la FBF est mobilisé autour des dossiers européens. Ils représentent la FBF au sein des groupes de travail de la Fédération bancaire de l'Union européenne (FBE) et contribuent à l'élaboration de positions communes à l'ensemble de l'industrie bancaire européenne.

Les principaux interlocuteurs de la FBF à Bruxelles

- à la Commission, les fonctionnaires des DG "Marché Intérieur", "Concurrence", "Consommateurs";
- au Parlement, les députés rapporteurs des principales directives concernant la profession, les députés intéressés par les services financiers ;
- les associations bancaires européennes (FBE, GECE, GEBC) et celles des Etats membres de l'UE ;
- les fonctionnaires de la Représentation permanente de la France auprès de l'UE ;
- les représentants des consommateurs au niveau européen (BEUC) ;
- etc.

L' action régionale de la FBF

La FBF est présente sur l'ensemble du territoire avec 21 comités régionaux et 88 comités départementaux. Présidés par des banquiers locaux, les comités sont un lieu d'échanges pour la profession. Ils exercent également des mandats au sein des services de la préfecture et de l'Etat, des collectivités territoriales, du MEDEF, des milieux de l'enseignement...

Sur le terrain, ces comités relaient l'action de la FBF pour promouvoir le rôle du secteur bancaire et de ses entreprises dans la société, en particulier :

- faire découvrir les métiers de la banque et aider à mieux comprendre le fonctionnement bancaire auprès des jeunes ;
- renforcer les relations avec les acteurs associatifs et sociaux, les consommateurs, en particulier avec les personnes en difficulté ;
- promouvoir la contribution des banques au développement des entreprises, notamment des PME : partenariats avec des réseaux d'appui à la création d'entreprises et des réseaux consulaires.

“Les banques, ma banque et moi” : une initiative pédagogique originale destinée à mieux faire comprendre la banque et l'argent.

D'abord développée à Strasbourg courant 2004, par le comité des banques et le rectorat, l'opération “Les banques, ma banque et moi” est déclinée en novembre 2005 à Bordeaux, sous la forme d'un concours, souhaité par le rectorat et les enseignants. Autour de trois questions (la banque : à quoi ça sert, comment on s'en sert, et qu'est-ce qu'on y fait ?), les élèves de classes de lycées abordent le fonctionnement pratique de la relation bancaire. L'opération a concerné plus de 1 500 élèves à Strasbourg et plus de 1 900 en Gironde, dans 130 lycées au total. En 2006, la même démarche est proposée dans les régions de Haute-Normandie, PACA, Basse-Normandie.

Les clés de la banque : Information et prévention

Via son Centre d'information bancaire (CIB), la FBF aide chaque citoyen à mieux comprendre et mieux utiliser les services bancaires, en proposant des informations pratiques et accessibles. Quand c'est possible, ces informations sont apportées directement au public, grâce au site www.lesclesdelabanque.com et à une collection de mini-guides portant sur des sujets bancaires d'intérêt général.

Cependant, certaines personnes ont, plus que d'autres, besoin de repères et d'accompagnement en matière d'argent. C'est pourquoi le CIB noue également des liens avec les relais sociaux permettant, par leur intermédiaire, d'aider les populations les plus fragiles.



Le site internet lesclésdelabanque.com a reçu plus de **470 000** visites en 2005, avec près de **2,5 millions** de pages vues.

Réalisés par la FBF, les mini-guides sont diffusés via le CIB, les comités territoriaux, les réseaux bancaires et les associations.

Plus de 20 titres sont déjà publiés, ainsi que deux hors-séries :

- *Glossaire des opérations bancaires courantes*
- *Guide de la mobilité – concurrence bancaire*



LE COMITÉ EXÉCUTIF AU 1^{er} janvier 2006

Les personnes morales fondatrices de la FBF sont membres de droit du Comité exécutif. Elles y sont représentées par une personne physique désignée à titre permanent et qui ne peut être que le Président ou le Directeur général.



Baudouin PROT
Président de la FBF
Administrateur Directeur général de BNP Paribas



Charles MILHAUD
Vice Président de la FBF
Président du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance



Etienne PFLIMLIN
Trésorier de la FBF
Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel



Daniel BOUTON
Président-directeur général de la Société Générale



Philippe DUPONT
Président du Groupe Banque Populaire



Georges PAUGET
Directeur général de Crédit Agricole SA



Pierre RICHARD
Président du Conseil de surveillance de Dexia Crédit Local



Ariane OBOLENSKY
Directrice générale de la FBF

COMMISSIONS ET COMITÉS

Trois Commissions et cinq Comités techniques ont été constitués par le Comité exécutif de la Fédération bancaire française qui en a désigné les Présidents et fixé l'organisation.

Les Commissions sont chargées d'étudier les questions techniques de la profession et d'élaborer des propositions qui, lorsqu'elles engagent la profession, sont soumises aux délibérations du Comité exécutif.



Commission banque de détail et banque à distance
Président : Georges PAUGET
Directeur général de Crédit Agricole SA



Commission contrôle et prudentiel
Président : Philippe DUPONT
Président du Groupe Banque Populaire



Commission banque d'investissement et de marchés
Président : Michel PEBEREAU
Président de BNP Paribas



Comité comptable
Président : Gérard GIL
Directeur de la comptabilité générale groupe de BNP Paribas



Comité fiscal
Président : Patrick SUET
Secrétaire général adjoint de la Société Générale



Comité juridique
Président : Jean-Louis GUILLOT
Directeur juridique de BNP Paribas



Comité lutte contre le blanchiment
Président : Gilles GUITTON
Président du Conseil de direction du Groupement Cartes Bancaires "CB"



Comité d'orientation des moyens de paiement
Président : Philippe CITERNE
Directeur général de la Société Générale

LES BANQUES FBF EN QUELQUES CHIFFRES...

1 150
milliards
d'euros de crédits*

48
millions
de clients

60
millions
de comptes à vue

400 000
salariés soit :
1,6 % de la population active occupée
le 3^{ème} employeur privé de France

500
entreprises bancaires

3%
du PIB national

5

1 032
milliards
d'euros de dépôts*

39 000
distributeurs automatiques
de billets

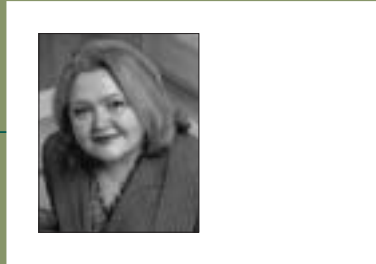
12
milliards
d'opérations
de paiement traitées
chaque année

26 300
agences bancaires

*Source : Commission bancaire - chiffres à juin 2005.

La Banque Postale, qui est membre de la FBF depuis février 2006, n'est pas dans le périmètre de ces chiffres.

AFB
Affaires sociales
Jean-Claude Guéry
Délégation formation professionnelle
Olivier Robert de Massy



Affaires générales, ressources humaines
et gestion interne

Études et Activités
bancaires et financières
Pierre de Lauzun



Gestion des ressources humaines,
financières et informatiques
Suzel Berthelet

Systèmes et moyens de paiement
Bernard Dutreuil

Services généraux
Michel Bonnet

Banque de détail et banque à distance
Françoise Palle-Guillabert

Banque d'investissement et de marchés
Jean Tricou

Supervision bancaire et comptable
Sylvie Grillet-Brossier

Expertise fiscale
Pierre Reynier

Expertise juridique
Annie Bac

Ariane OBOLENSKY
Directrice générale

Conseiller pour la sécurité
Gérard Girel

Information
et Relations extérieures
Valérie Ohanessian



Affaires européennes
et internationales
Jean-François Pons



Centre d'information bancaire
Les clés de la banque
Philippe Caplet

Relations européennes
À Bruxelles
Pascale Brien

Information, presse, publications
Colette Cova

À Paris
Hubert d'Étigny

Communication, vie des adhérents,
action régionale
Corinne Delatour

Relations internationales
Estelle Brack

Relations politiques et parlementaires
Séverine de Compreignac
Frédérique Cayron

AFB Export



En moyenne, 35 000 personnes consultent le site internet www.fbf.fr chaque mois. Près de 5 000 personnes sont abonnées à la newsletter mensuelle ou aux communiqués de presse.



Chaque mois, la FBF fait le point sur un dossier d'actualité, dans la lettre Actualité bancaire. Accessible gratuitement par abonnement, elle est également téléchargeable sur le site fbf.fr.

Information des adhérents

20 à 25 réunions d'information sont organisées chaque année, en fonction de l'actualité, pour informer les collaborateurs des banques qui ne participent pas aux commissions et comités. Elles permettent à plus de 4 000 banquiers de rencontrer des spécialistes et de dialoguer avec eux.

QUELQUES RENCONTRES EN 2005

- Relations banque - clients : mise en œuvre du calendrier 2005 des nouvelles mesures
- Le contrôle interne : changements réglementaires et meilleures pratiques
- Finance et développement durable – Communication responsable et mobilisation des collaborateurs
- Premières communications en IFRS des banques européennes : enjeux et retours d'expérience
- Présentation du cadre régissant les cartes SEPA et mise en œuvre par la communauté française
- Fraudes sur Internet – Vol de données personnelles : comment lutter contre les nouvelles techniques ?
- Recyclage de la monnaie : nouveau cadre réglementaire et dispositions opérationnelles
- Présentation de la Directive Epargne
- Livre vert sur la politique des services financiers de 2005 à 2010 : quelles sont les ambitions de la Commission européenne ?

LES ENTITES LIEES A LA **FBF**

LE COMITÉ FRANÇAIS D'ORGANISATION ET DE NORMALISATION BANCAIRES (CFONB)

Instance de normalisation et d'organisation bancaires en France, le CFONB a été créé en 1930. Il est agréé comme bureau de normalisation de l'AFNOR. Son champ de compétence porte sur la normalisation des moyens de paiement, l'organisation des systèmes d'échange, la standardisation des échanges "banques/clients", la normalisation relative aux valeurs mobilières, la sécurité, la certification...

LA REVUE BANQUE

Le groupe se structure autour de trois grands pôles d'activité : la presse (Banque magazine, Banque & Stratégie, Banque & Droit, Banque & Marchés) ; le "Club Banque", cycle mensuel de conférences ; l'édition avec un large volant de publications s'adressant, selon les cas, aux professionnels ou à des publics plus larges (étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises...).

L'OPCA-BANQUES

Organisme paritaire collecteur agréé des banques AFB, l'OPCA-Banques exerce trois fonctions principales : la collecte des contributions formation, le conseil aux entreprises et le financement des actions de formation des entreprises bancaires.

AFB l'association française des banques

L'AFB est l'un des membres fondateurs de la Fédération bancaire française (FBF).

Elle siège à ce titre au Comité exécutif de la FBF où elle représente plus particulièrement les petites et moyennes banques et les banques étrangères.

Elle est aujourd'hui l'organisme professionnel des banques commerciales et du Groupe Banque Populaire dans le domaine social (convention collective de la banque de janvier 2000).



Une nouvelle version du site internet www.afb.fr est lancée en mai 2005. Il traite uniquement des sujets sociaux, dans le champ de la convention collective.



**FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE**

Document conçu et réalisé par la
Direction de l'Information
et des Relations extérieures
de la Fédération bancaire française
18, rue La Fayette 75440 Paris cedex 09
Tél. : 01 48 00 52 52
Fax : 01 42 46 76 40
www.fbf.fr - www.lesclesdelabanque.com

Achévé de rédiger le 31 décembre 2005
Achévé d'imprimer en mars 2006

Conception graphique et fabrication : Ideodis création,
13, Rue de l'Abbaye 75006 Paris

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2006
ISSN en cours d'attribution